

Rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé pour l'année 2008 relatif à l'hémovigilance (Afssaps - Hémovigilance)

01/01/2009

Ce document constitue le rapport annuel de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé relatif à l'hémovigilance pour l'année 2008. Il est adressé, conformément à l'article R. 1221-27 du Code de la santé publique, au ministre chargé de la santé ainsi qu'à la Commission européenne. Il a pour but d'indiquer les données nationales sur les déclarations d'effets indésirables et d'incidents survenus en 2008 ainsi que d'analyser l'évolution temporelle de la fréquence de ces événements. Il présente également les travaux réalisés en 2008 et les actions qui sont à mener.

Vous pouvez consulter ce rapport en version PDF